

# APPEL DE PROJETS EN ANIMATION CULTURELLE FORMULAIRE DE PRÉSENTATION

2023



Québec

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT



Dans le cadre de son Entente de développement culturel avec le gouvernement du Québec, la MRC des Basques réserve une enveloppe budgétaire dédiée annuellement pour un appel de projets visant l'animation culturelle du territoire et offrant des occasions significatives pour les citoyens d'accéder à la culture et au patrimoine culturel.

Nous vous invitons à vous référer au cadre de l'appel de projets concernant les objectifs et les modalités de l'octroi du soutien financier, détaillés à la suite du présent formulaire. Pour obtenir davantage d'informations ou solliciter un accompagnement dans vos démarches, vous pouvez communiquer avec la conseillère au développement culturel de la MRC des Basques, Marimaud Morin-Dupras, [culture@mrcdesbasques.com](mailto:culture@mrcdesbasques.com), 418-851-3206 poste 3142.

<b>TITRE DU PROJET</b>			
<b>SECTEUR CULTUREL</b>	<input type="checkbox"/> Arts de la scène <input type="checkbox"/> Médias et multimédias <input type="checkbox"/> Lettres et littérature <input type="checkbox"/> Tourisme culturel <input type="checkbox"/> Autre (précisez)	<input type="checkbox"/> Arts visuels <input type="checkbox"/> Cinéma et vidéo <input type="checkbox"/> Métiers d'art <input type="checkbox"/> Culture autochtone	<input type="checkbox"/> Loisirs culturels <input type="checkbox"/> Arts numériques <input type="checkbox"/> Patrimoine <input type="checkbox"/> Musique
<b>VOLET</b>	<input type="checkbox"/> Volet 1 : Médiation culturelle	<input type="checkbox"/> Volet 2 : Patrimoine culturel	<input type="checkbox"/> Volet 3 : Activités artistiques
<b>DATES DE RÉALISATION</b>	<b>Du :</b> _____ <b>Au :</b> _____ Format : (JJ/MM/AAAA)		
<b>RÉCURRENCE ET INNOVATION</b>	<input type="checkbox"/> <b>Activité ponctuelle</b> Il s'agit d'une nouvelle activité, qui n'a pas eu lieu auparavant. <input type="checkbox"/> <b>Action novatrice</b> Une nouvelle action, ayant lieu à l'intérieur d'un événement récurrent. <input type="checkbox"/> <b>Activité récurrente bonifiée</b> Nouvelle édition d'une activité à laquelle des améliorations significatives ou une valeur ajoutée ont été apportées.		
<b>RÉSUMÉ DU PROJET</b>			
<b>COÛT TOTAL DU PROJET :</b>			\$
<b>MONTANT DEMANDÉ :</b>			\$

## RENSEIGNEMENTS SUR LE PROMOTEUR

<b>Nom du promoteur</b>	
Statut du promoteur	<input type="checkbox"/> Organisme communautaire sans but lucratif <input type="checkbox"/> Organisme culturel sans but lucratif <input type="checkbox"/> Organisme de bienfaisance (enregistré ARC ou MCC) <input type="checkbox"/> Coopérative sans but lucratif <input type="checkbox"/> Municipalité ou instances municipales <input type="checkbox"/> Conseil de bande d'une communauté autochtone <input type="checkbox"/> Média communautaire <input type="checkbox"/> Artiste professionnel, constitué en entreprise individuelle enregistrée
<b>NEQ (Numéro d'entreprise)</b>	
<b>Chiffre d'affaires de la dernière année</b>	(Demandé à des fins de reddition de compte auprès des instances gouvernementales)
<b>Adresse complète</b>	
Municipalité	
<b>Personne responsable</b>	
Téléphone	
Courriel	
<b>Collaborateur intersectoriel</b>	(Identifier le collaborateur de l'apport croisé entre la culture et un autre secteur si applicable)
<b>Adresse complète</b>	
Municipalité	
<b>Personne co-responsable</b>	
Téléphone	
Courriel	

## DESCRIPTION DU PROJET

### Description du projet

Décrivez votre projet, son origine, ses principales composantes, son déroulement et sa finalité. S'il s'agit d'une action novatrice ou d'une activité récurrente bonifiée, veuillez démontrer la valeur ajoutée et le caractère novateur des actions.

■

### Objectifs poursuivis

Décrivez les objectifs généraux et spécifiques du projet, en démontrant les liens entre ceux-ci, les objectifs de l'appel de projets de la MRC et la mission de votre organisation.

■

### Clientèles visées

Cochez toutes les clientèles que vous comptez rejoindre.

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Petite enfance (0-5 ans)    | <input type="checkbox"/> Famille                      | <input type="checkbox"/> Personnes issues des communautés culturelles   |
| <input type="checkbox"/> Jeunes (6-14 ans)           | <input type="checkbox"/> Femmes (approche spécifique) | <input type="checkbox"/> Personnes vulnérables ou marginalisées         |
| <input type="checkbox"/> Adolescents (15-18 ans)     | <input type="checkbox"/> Hommes (approche spécifique) | <input type="checkbox"/> Personnes ayant un handicap physique ou mental |
| <input type="checkbox"/> Jeunes adultes (18 -29 ans) | <input type="checkbox"/> Aînés (50 ans et plus)       | <input type="checkbox"/> Personnes issues des communautés autochtones   |
| <input type="checkbox"/> Adultes (18-59 ans)         | <input type="checkbox"/> Population en général        | <input type="checkbox"/> Autre (précisez):                              |

### Accessibilité à la culture

Décrivez brièvement comment ces clientèles seront rejointes et les stratégies spécifiques qui seront mises en place pour favoriser l'accessibilité à la culture pour tous.

■

### Municipalités rejointes directement par le projet

Cochez toutes les municipalités ou territoires que vous comptez rejoindre.

<input type="checkbox"/> Trois-Pistoles	<input type="checkbox"/> Sainte-Françoise	<input type="checkbox"/> Saint-Guy
<input type="checkbox"/> Notre-Dame-des-Neiges	<input type="checkbox"/> Saint-Simon	<input type="checkbox"/> Saint-Médard
<input type="checkbox"/> Saint-Éloi	<input type="checkbox"/> Saint-Clément	<input type="checkbox"/> Sainte-Rita
<input type="checkbox"/> Saint-Jean-de-Dieu	<input type="checkbox"/> Saint-Mathieu-de-Rioux	<input type="checkbox"/> TNO Boisbouscache
<input type="checkbox"/> Rayonnement hors MRC précisez : _____		

### Déploiement territorial

Décrivez brièvement comment ces communautés seront rejointes par le projet et quelles activités y seront tenues.

■

### Organisation écoresponsable

Décrivez comment vous comptez réduire l'impact environnemental de vos activités. Au besoin, consultez les guides proposés en référence à la fin du présent document.

■

### Impacts et retombées

Décrivez brièvement les impacts que votre projet aura sur le développement culturel du territoire.

■

### Évaluation du projet

Décrivez comment vous évaluez l'atteinte de vos objectifs et mesurerez les retombées pour le milieu.

■



## RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

## DÉPENSES DÉTAILLÉES

Indiquez les dépenses prévues	Montant
<b>Dépenses EN ARGENT</b>	
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
Sous-total des dépenses en argent	\$
<b>Dépenses EN SERVICES</b>	
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
Sous-total des dépenses en services	\$
<b>GRAND TOTAL des DÉPENSES</b>	<b>\$</b>

## REVENUS DÉTAILLÉS

Indiquez les revenus anticipés	Confirmation	Montant
<b>Revenus EN ARGENT</b>		
Montant demandé à l'appel de projets en animation culturelle de la MRC des Basques		\$
Autre montant demandé à la MRC des Basques :	<input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/> À venir	\$
Montant demandé à la Ville de Trois-Pistoles :	<input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/> À venir	\$
	<input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/> À venir	\$
	<input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/> À venir	\$
	<input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/> À venir	\$
	<input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/> À venir	\$
Sous-total des revenus en argent		\$
<b>Revenus EN SERVICES</b>		
	<input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/> À venir	\$
	<input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/> À venir	\$
	<input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/> À venir	\$
	<input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/> À venir	\$
	<input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/> À venir	\$
Sous-total des revenus en services		\$
<b>GRAND TOTAL des REVENUS</b>		<b>\$</b>

**Précisions concernant l'affectation des subventions reçues**

Expliquez à quelles dépenses distinctes seront affectées les sommes reçues en subvention

## PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER DE PRÉSENTATION

Une demande doit être complète, donc contenir tous les documents demandés et être signée par la personne désignée par le promoteur du projet.

- Formulaire dûment rempli (en caractères d'imprimerie) et signé
- Résolution de l'organisme promoteur autorisant le dépôt de la demande et mandatant une personne pour signer tous les documents

Documents d'appui (joindre à la demande au besoin)

- Notices biographiques de l'équipe de réalisation (1 paragraphe par personne maximum)
- Lettres d'appui et de confirmation de l'engagement des partenaires
- Tout autre document pouvant faciliter l'étude de la demande : plan d'affaires, photographies, plan et croquis, document de présentation de l'organisme, etc.

J'atteste que les renseignements fournis sont exacts et complets :

---

Signature du responsable du projet

---

Date

---

Les demandes complétées, signées et accompagnées des documents et des pièces complémentaires à l'analyse du projet doivent être acheminées au plus tard **jeudi 4 mai à midi**, à l'intention de Marimaud Morin-Dupras, par la poste ou par courriel :

MRC des Basques

400-2 rue Jean Rioux,

Trois-Pistoles, QC, G0L 4K0

[culture@mrcdesbasques.com](mailto:culture@mrcdesbasques.com)

Le dépôt de cette demande implique la conformité du promoteur aux obligations établies par la MRC des Basques concernant notamment les modalités de versement de la subvention et de reddition de comptes.

Pour obtenir davantage d'informations ou solliciter un accompagnement dans vos démarches, vous pouvez communiquer avec la conseillère au développement culturel de la MRC des Basques, Marimaud Morin-Dupras, [culture@mrcdesbasques.com](mailto:culture@mrcdesbasques.com), 418-851-3206 poste 3142.

---

## CADRE DE RÉFÉRENCE DE L'APPEL DE PROJETS

### Présentation

Dans le cadre de son entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Commission culturelle de la MRC des Basques réserve une enveloppe budgétaire dédiée annuellement pour un appel de projets visant l'animation culturelle du territoire et offrant des occasions significatives pour les citoyens d'accéder à la culture et au patrimoine culturel.

Les objectifs poursuivis par cet appel de projets touchent principalement l'accessibilité aux arts, à la culture et au patrimoine pour tous, la dynamisation des communautés présentes sur le territoire, le développement de l'offre de loisirs culturels tout au long de la vie et le rayonnement des acteurs du milieu culturel des Basques.

### Objectifs

Les objectifs du présent appel de projets sont libellés en fonction de la politique culturelle de la MRC des Basques et du plan d'action adopté dans le cadre de l'entente de développement culturel convenue entre la MRC et le gouvernement du Québec, en accord avec les priorités et orientations ministérielles.

- ◆ Accroître la connaissance du patrimoine culturel et/ou favoriser le développement d'expertise en matière historique et patrimoniale et en soutenir la mise en valeur;
- ◆ Soutenir des projets qui permettent le développement de l'identité régionale et du sentiment d'appartenance;
- ◆ Favoriser l'accès et la participation des citoyennes et des citoyens à la vie culturelle et contribuer au dynamisme, à la vitalité et au rayonnement de la culture;
- ◆ Contribuer à la vitalité culturelle de la collectivité en soutenant la réalisation de projets culturels diversifiés et innovateurs;
- ◆ Diversifier et/ou compléter l'offre culturelle sur le territoire;
- ◆ Favoriser la mise en commun de ressources;
- ◆ Favoriser le rayonnement des organismes culturels au niveau local et régional.
- ◆ Favoriser l'accessibilité et la fréquentation des citoyens aux arts, à la culture et au patrimoine, et ce, indépendamment de leurs conditions sociales et économiques et/ou particulièrement pour les groupes de la population fréquentant peu les activités de ces secteurs;
- ◆ Encourager les projets culturels adaptés au contexte numérique et qui permettent le soutien de nouvelles pratiques;
- ◆ Favoriser l'appropriation des pratiques numériques;
- ◆ Accroître la promotion et l'animation du livre et de la lecture;
- ◆ Favoriser le développement du loisir culturel.

### Conditions d'admissibilité

#### Du promoteur :

Le promoteur du projet, afin de pouvoir bénéficier du soutien financier offert dans le cadre de l'appel de projets, doit être légalement constitué et posséder un NEQ (Numéro d'entreprise du Québec). Il doit exercer ses activités sur le territoire de la MRC des Basques et faire partie de l'une des catégories suivantes :

- Organisme communautaire sans but lucratif
- Organisme culturel sans but lucratif
- Organisme de bienfaisance (enregistré ARC ou MCC)
- Coopérative sans but lucratif
- Municipalité ou instance municipale
- Conseil de bande d'une communauté autochtone
- Média communautaire sans but lucratif
- Artiste professionnel, constitué en entreprise individuelle



### Du projet :

- Être en lien avec les objectifs de l'appel et avoir une finalité culturelle ou patrimoniale;
- Se réaliser entre le 1<sup>er</sup> juin 2023 et le 31 décembre 2023, inclusivement;
- Correspondre à une aide financière ponctuelle (non récurrente).

### Seront exclus, les projets :

- Soutenant le fonctionnement courant d'un organisme ou relever d'activités récurrentes;
- Qui ont été réalisés ou en cours de réalisation avant leur admissibilité au programme;
- L'organisme promoteur ayant déjà reçu antérieurement une aide financière pour un projet devra avoir remis un rapport final conforme afin d'être de nouveau admissible.
- Si le projet a déjà reçu un soutien financier dans le cadre du programme, le promoteur doit démontrer la valeur ajoutée du projet par rapport à l'année précédente et avoir remis le rapport final.
- Si le projet reçoit un soutien dans un programme du ministère de la Culture et des Communications (MCC), du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) ou de Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BANQ), le promoteur doit clairement faire la démonstration que les sommes consenties soutiendront des éléments distincts du projet;
- Visant exclusivement la tenue d'un évènement protocolaire, d'activités de financement, la remise de bourses individuelles et de prix d'excellence.
- Un promoteur peut déposer plus d'un projet par année.

### Dépenses admissibles

Les frais encourus devront être dédiés spécifiquement aux activités culturelles ou patrimoniales développées dans le cadre du projet et réalisées sur le territoire.

#### Les dépenses **admissibles** sont :

- Dépenses reliées à la coordination, la planification, la réalisation et la promotion du projet.
- Frais de recherche et de documentation;
- Frais d'animation et de médiation culturelle;
- Frais de transport;
- Honoraires professionnels;
- Frais d'acquisition ou de location d'équipements nécessaires à la réalisation du projet.

#### Les dépenses **non admissibles** sont :

- Liées au fonctionnement régulier de l'organisme.
- D'immobilisation, d'infrastructure, de restauration et de rénovation d'un immeuble;
- D'acquisition d'équipement majeur ou permanent;
- Effectuées avant l'acceptation de la demande;
- Liées au financement d'une dette ou d'un remboursement d'emprunt à venir;
- Liées à l'offre de boissons alcoolisées.

### Conditions d'octroi de l'aide financière

- Les montants seront octroyés en fonction des sommes disponibles, de la qualité du projet et des dépenses admissibles.
- L'aide financière maximale par projet ne peut dépasser 30% de l'enveloppe totale disponible pour l'appel de projets.
- L'aide financière accordée ne peut excéder 80 % du coût total des dépenses admissibles.
- Les modalités des versements sont les suivantes :

Montant consenti	Modalités
1000\$ et moins	Un seul versement à la signature du protocole d'entente
1001\$ à 5000\$	75% à la signature du protocole, 25% au dépôt de la reddition de comptes
5001\$ et plus	50% à la signature, 25% au dépôt du rapport intermédiaire, 25% à la reddition finale

## Obligations du promoteur

Le promoteur s'engage s'il obtient une subvention pour son projet, à respecter les modalités de reddition de comptes et les directives concernant la visibilité. Chaque promoteur s'engage par écrit en signant le protocole d'entente détaillé et convenu avec la MRC des Basques.

### Reddition de comptes

- Le promoteur s'engage à compléter le projet déposé avant (date limite de fin du projet).
- Le promoteur s'engage à compléter une reddition de comptes (en utilisant le formulaire prévu à cette fin) et un rapport financier détaillé du projet, dans un délai maximal de 45 jours suivant la fin du projet ou au plus tard le 31 janvier 2024.
- Le promoteur doit faire valider toute modification au projet auprès de la MRC des Basques.
- Dans le cas où le financement reçu par le promoteur ne permet pas la réalisation complète du projet, celui-ci doit présenter un budget révisé et réaliser une version modifiée du projet, telle qu'approuvée.
- Aviser le représentant de la Commission culturelle de la MRC des Basques de toute situation pouvant compromettre la réalisation totale ou partielle du projet pour convenir d'un arrangement, à défaut de quoi, si la MRC des Basques l'exige, lui remettre en totalité ou une partie de la somme versée à titre d'aide financière pour ce projet.

### Visibilité

Le promoteur qui reçoit une subvention dans le cadre de cet appel s'engage à mentionner la contribution de la Commission culturelle de la MRC des Basques, ainsi que la contribution du gouvernement du Québec dans les documents promotionnels, les messages publicitaires, le site Web ainsi que lors des activités publiques. À cet effet, le partenaire fournit au promoteur les éléments de visibilité.

## Dépôt de la demande

Les organisations admissibles et qui souhaitent déposer une demande doivent faire parvenir les documents exigés au plus tard **jeudi le 4 mai 2023 à midi**.

**Les documents doivent être envoyés à l'attention de Marimaud Morin-Dupras, par la poste ou par courriel à l'adresse :**

MRC des Basques

400-2 rue Jean Rioux,

Trois-Pistoles, QC, G0L 4K0

[culture@mrcdesbasques.com](mailto:culture@mrcdesbasques.com)

Une réponse sera transmise aux demandeurs, suite à l'acceptation des projets par le conseil des maires le 10 en mai 2023.

Pour toute information, veuillez communiquer avec la conseillère au développement culturel de la MRC des Basques, Marimaud Morin-Dupras, [culture@mrcdesbasques.com](mailto:culture@mrcdesbasques.com), 418-851-3206 poste 3142.

### Documents à inclure :

- Formulaire de présentation du projet dûment rempli et signé;
- Budget de réalisation;
- Résolution du conseil d'administration sur la demande de l'organisme promoteur ou résolution du conseil municipal (s'il y a lieu - La résolution pourrait être remise jusqu'à un mois après la date butoir);
- Lettres d'engagement des autres partenaires (s'il y a lieu);
- Tout autre document pertinent pour l'analyse de la demande.

### Analyse de la demande

Un comité d'évaluation, composé de représentants du milieu, et du MCC, évaluera les projets jugés recevables et admissibles et utilisera une grille d'analyse pondérée afin d'évaluer objectivement chaque projet, pour ensuite en faire une appréciation en fonction des **critères de priorisation** suivants :

- Cohérence avec la politique culturelle ou le plan d'action de la MRC;
- Adéquation du projet avec plus d'un objectif de l'appel de projets;
- Implication du milieu et/ou concertation des partenaires du milieu;
- Diversité des sources de financement et réalisme du montage financier;
- Originalité du projet et impact sur la diversification de l'offre culturelle;
- Bénéfices et retombées escomptés pour la collectivité.

D'autres **éléments d'analyse** peuvent permettre au comité de compléter l'appréciation des projets :

- Mise en valeur de la production artistique locale;
- Contribution à la qualité de vie des citoyens;
- Retombées du projet dépassant les limites d'une municipalité ou d'une localité;
- Engagement bénévole et participation citoyenne;
- Collaboration avec d'autres ressources culturelles;
- Projet présentant un attrait potentiel au niveau régional;
- Contribution aux retombées économiques en tourisme culturel;
- Réponse aux besoins et intérêts de la communauté;
- Approche intersectorielle de la culture avec un autre secteur (santé, communautaire, éducation, etc.);
- Mise en valeur la diversité culturelle;
- Projet favorisant les liens intergénérationnels;
- Projet mené dans une approche « par, pour et avec » (les jeunes, les aînés, les femmes, etc.)
- Projet favorisant l'accessibilité à la culture pour tous;
- Projet s'adressant à une clientèle défavorisée, marginalisée ou sous représentée parmi les publics;
- Projet écoresponsable;
- Projet abordant la culture comme un outil de développement social.
- Potentiel de pérennisation.

Le comité d'évaluation recommandera les projets retenus et la répartition des montants au conseil des maires qui rendra la décision finale.

#### Guides pour des événements écoresponsables :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/outils/guide-organisation-evenement-eco.pdf>

<https://evenementecoresponsable.com/guides-et-ressources/>

#### Politique culturelle de la MRC des Basques 2013-2023:

[https://www.tourismelesbasques.com/wp-content/uploads/2017/02/politique\\_culturelle\\_2013\\_adoptee.pdf](https://www.tourismelesbasques.com/wp-content/uploads/2017/02/politique_culturelle_2013_adoptee.pdf)

#### Politique culturelle du Québec 2018-2023 :

[https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/publications-adm/politique/Partoutlaculture\\_Polculturelle\\_Web.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/publications-adm/politique/Partoutlaculture_Polculturelle_Web.pdf)

#### Plan d'action gouvernemental en matière de culture 2018-2023 :

[https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/publications-adm/plan-action/PA-culture-20182023\\_web.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/publications-adm/plan-action/PA-culture-20182023_web.pdf)